

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les retards de financement de l'ACDI se font durement sentir dans les organisations canadiennes et les pays en développement, selon un rapport du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI).

Ottawa, le 6 décembre 2011 – L'Agence canadienne de développement international (ACDI), première source de financement d'un grand nombre d'organisations de la société civile canadienne (OSC) actives dans le domaine du développement international, accuse un retard de plusieurs mois dans l'annonce des résultats de ses derniers appels de propositions, ce dont le secteur se ressent sérieusement.

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), organisation chapeautant plus de 90 OSC œuvrant dans le domaine du développement international, a mené un sondage auprès de ses membres – et des membres des sept conseils régionaux et provinciaux de coopération internationale – afin de mesurer et de mettre en lumière les conséquences des retards accusés par l'ACDI dans l'annonce des octrois.

Il s'avère ainsi que ces retards ont des effets négatifs non seulement sur les OSC canadiennes (qui doivent mettre du personnel à pied et puiser dans leurs maigres réserves financières, et perdent de la crédibilité auprès de leurs partenaires internationaux et de leurs autres bailleurs de fonds), mais aussi sur les projets de développement sur le terrain, ce qui entraîne des conséquences pour les populations les plus démunies et les plus vulnérables (réduction ou abolition de projets, mises à pied, souffrances causées par le fait que des initiatives urgentes en santé et en développement communautaire ne peuvent être développées).

La présidente-directrice générale du CCCI, Julia Sanchez, exhorte l'Agence à agir : « Nos membres ne peuvent pas continuer sans savoir au moins si leur financement sera maintenu. N'oublions pas que les OSC sont des organismes sans but lucratif qui, à ce titre, disposent de peu de réserves financières pour patienter, et que tout cela compromet le travail qu'elles font dans les pays en développement. »

Rappelons qu'il y a un an et demie, l'ACDI a annoncé un profond remaniement de son mode de financement des OSC canadiennes, passant d'une formule en partenariat basée sur l'examen des besoins à un processus concurrentiel (avec appels de propositions). Ce changement en soi représentait déjà un nouveau défi de taille pour nombre d'organisations; le fait que l'ACDI ne respecte pas ses propres échéances pour la publication du résultat des derniers appels de propositions (le retard peut se chiffrer à deux mois, voire à trois et demi) leur complique encore davantage les choses et n'est pas sans effet sur leur action à l'étranger.

« Nous demandons trois choses à l'ACDI, précise M^{me} Sanchez :

- que l'ACDI annonce immédiatement les dates auxquelles elles informeront les soumissionnaires de ses décisions, et qu'elle s'en tienne à celles-ci;
- que l'ACDI informe les soumissionnaires dont les propositions ont été rejetées à ce stade-ci;

- que l'ACDI mette en place une stratégie de désengagement conforme à de sains principes de partenariat pour les organisations qui perdront leur financement à l'issue de ce processus et qui, dans de nombreux cas, travaillent en partenariat avec l'ACDI (souvent sans interruption) depuis des décennies. »

- 30 -

- Voir document ci-joint pour les **faits saillants** du sondage.

- On trouvera le **rapport complet** du sondage sur les conséquences des retards de financement de l'ACDI sur les organisations de la société civile à l'adresse :
http://www.ccic.ca/media/news_detail_f.php?id=172.

- Pour en savoir plus, les médias sont invités à communiquer avec :
Chantal Havard, agente de communication et de relations avec le gouvernement
613-241-7007, poste 311
chavard@ccic.ca

- Pour en savoir plus au sujet des appels de propositions de l'ACDI, voir la page
<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-93015497-R99>.